



LE BLAINVILLOIS



Décembre 2012
Nouvelle édition n°44

Blainville, j'y vis bien

DANS CE NUMERO

- Le Conseil Municipal
- Les festivités de Noël
- Déchets verts : soyons citoyens

DANS VOS AGENDAS

SAINT-NICOLAS

Arrivée à 12h30 au gare de Blainville-Damelevières

13029 : Lotissement Bellevue	13630 : Place Roche de Laidibout
13045 : Place rue de Vieuxmont	13625 : Rond point de la Saboterie
13053 : Centre commercial - Haut des Plaines	14040 : Lotissement Beau Soleil
14013 : Place de Lorraine	14015 : HLM Grande Auaille
14021 : HLM Route de West sur Meurtre	14030 : Place Centrale Chris Grand
14036 : Lotissement Les Merys Hallats	14050 : Les Sartiers
	Arrivée Sacre dans l'Eglise de Damelevières

**BLAINVILLE-SUR-LEAU
DAMELEVIERES**

Dimanche 9 décembre 2012

RAPPEL

La séance de cinéma aura lieu le 5 décembre. Le film présenté sera "Les saveurs du Palais" avec Catherine FROT et Jean D'ORMESSON. Les inscriptions auront lieu les lundi 3 et mardi 4 décembre de 15h00 à 17h00 en Mairie.

Retrouvez également la vie blainvilloise et toujours plus d'images sur www.blainvillesurleau.fr

LE MOT DU MAIRE

Depuis le début de l'automne, le calendrier des uns et des autres a été rythmé par les rentrées : rentrée scolaire, périscolaire, école municipale d'enseignements artistiques, multi accueils et autres services de la Commune.

La rentrée à l'école municipale d'enseignements artistiques s'est bien déroulée et comme nous pouvons le prévoir, nous avons enregistré l'arrivée de nouveaux élèves, et l'ouverture effective de nouvelles classes répondant ainsi aux attentes exprimées. Aujourd'hui une centaine d'élèves est inscrite dont près de la moitié originaire de notre Commune. Plusieurs sont par ailleurs membres de la fanfare "Les Libellules" et apprécient la formation à la fois musicale et instrumentale qui leur est proposée par notre école. Les objectifs et modalités d'un partenariat avec l'association "Les Libellules" sont en voie d'être finalisés et précisés.

Dès à présent, je tiens à féliciter l'école municipale d'enseignements artistiques pour sa participation, aux cotés de la fanfare des Libellules, aux manifestations du 11 novembre dernier et d'avoir interprété notre hymne national "La Marseillaise" à la grande satisfaction de tous. C'était une première, et une première réussie en un temps d'apprentissage relativement court. Merci à eux tous, élèves, enseignants, directrice de l'école et parents qui ont accompagné cette démarche.

Dans le Blainvillois de septembre, j'annonçais la création de conseils d'établissements pour les différents services publics communaux- école municipale d'enseignements artistiques, multi accueils, accueils de loisirs etc...et bien la démarche est enclenchée. Un courrier vient d'être adressé aux élèves et aux parents des élèves mineurs de l'école municipale d'enseignements artistiques les invitant à présenter leur candidature en vue d'une élection prochaine des délégués de l'école. Les résultats de celle-ci vous seront communiqués. En ce qui concerne les autres services, les courriers sont en cours d'envoi.

En attendant, je vous invite en cette fin d'année, à profiter des bons moments de convivialité qui vous sont proposés tout au long de ce mois de décembre. Et comme nous parlions "MUSIQUE", venez partager et saluer la prestation des élèves de l'école municipale d'enseignements artistiques lors du spectacle qu'ils proposent le 15 décembre à 20h30 à la Maison des Fêtes et de la Culture. Je vous souhaite ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, de belles et chaleureuses fêtes de fin d'année.

Le Maire

A NOTER

Fermetures

Le LAEP et la ludothèque seront fermés du **24 décembre 2012 au 4 janvier 2013**. Macaron sera fermé du **24 décembre 2012 au 1er janvier 2013**, réouverture le 2 janvier.

Conciliateur de justice

Permanence en Mairie le lundi 3 décembre à partir de 14h30.
Prendre rendez-vous par téléphone : 03 83 75 70 05.

Repas du temps libre à la salle de restaurant de la M.F.C.

Le **jeudi 13 décembre**. Inscriptions au CCAS les mardi et jeudi (dernier délai le jeudi précédant le repas).

Listes électorales

La date limite d'inscription est le 31 décembre 2012 à 17 h 00.

Sont en particulier concernés :

- les jeunes gens majeurs nés avant le 28/02/1995 et n'ayant pas reçu de lettre de la Mairie,
- les nouveaux habitants de la commune. L'inscription en cas de déménagement ne se fait pas automatiquement.

Pour cela, présentez-vous en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile dans la commune.

Attention

Jusqu'au 15 décembre, toute circulation ainsi que le stationnement seront interdits sur la parcelle forestière 20 (parcours de santé du Haut des Places). Prudence également sur les parcelles 13, 14 et 19.

Don du sang

Mercredi 12 décembre, don du sang à la Salle des Fêtes de Damelevières de 16h00 à 19h30.

Pour un 1^{er} don, merci de vous munir d'une pièce d'identité.

Objets encombrants

Mercredi 5 décembre - Sortir les objets la veille au soir après 20h00.

Bienvenue à

Sarah Gontier, Créatrice de mode, sur mesure, retouches.

Sur rendez vous au 06.30.47.71.42 ou par e-mail : sarah.gontier@laposte.net
Aperçu des créations sur facebook, page Sarahland.

CULTURE ET LOISIRS

Médiathèque l'Eau Vive : Ateliers Kamishibai



d'ouverture.

La Médiathèque propose le théâtre d'images aux 3-5 ans et aux 6-10 ans.

Plusieurs histoires seront ainsi racontées pendant ces deux ateliers qui seront animés par les agents de la Médiathèque.

> **Samedi 15 décembre de 14h00 à 14h45 pour les 3-5 ans** : pour cet atelier, un parent peut accompagner l'enfant.

> **Samedi 22 décembre de 14h00 à 15h00 pour les 6-10 ans**.

Ateliers gratuits, inscriptions à la Médiathèque aux heures

LE COIN DES ASSOCIATIONS

Randonnées du Club Vosgien du Val de Meurthe Air comme Rando

Samedi 1^{er} - 13h30 MFC. Circuit : Einvaux 8 km (2h30).

Samedi 8 - 13h30 salle du Rampeux. Circuit : Blainville-sur-l'Eau (Marche de Saint Nicolas) 8 km (2h30).

Samedi 15 - 13h30 MFC. Flainval circuit des Renards 8 km (2h30).

Samedi 22 - 13h30 Zone de loisirs Damelevières. Circuit : Damelevières Bois la Tour 10km (2h30).

Le programme détaillé est disponible à la CCVM. Renseignements : 03 83 71 43 62.

Dimanche 2 décembre dès 14h30 - Thé dansant

Le club Dam'Loisirs organise un thé dansant, animé par l'orchestre Benoît PRZYBYLA. 7 euros (brioche offerte). Salle des fêtes de Damelevières.

Jeudi 6 et dimanche 23 décembre dès 14h30 - Thés dansants

Organisés par Amitié-Partage, animés le 6 décembre par l'orchestre Alberto GARZIA et par l'orchestre STANLOR le 23 décembre.

Entrée 7 euros. Maison des Fêtes et de la Culture.

Vendredi 28 décembre de 14h00 à 15h00 - Conte

Les Amis de Georges proposent pour les 5 - 11 ans l'heure du conte à la Médiathèque l'Eau Vive. Histoires et petits jeux sont au programme.

Inscriptions sur place aux heures d'ouverture.

CHEZ NOS VOISINS

Dimanche 16 décembre - loto de Noël

Organisé par le Comité des Fêtes de Damelevières animé par Françoise et Bruno.

Deux tirages réservés aux enfants.

Ouverture des portes à 13h00, salle des fêtes de Damelevières.

Réservations au 03 83 75 74 25.

FIN DE TRAVAUX

Comme nous l'avons présenté dans le numéro précédent de ce magazine, la rue de Gerbéviller a subi de grosses transformations. Les travaux sont aujourd'hui terminés et l'ensemble des parties a pu constater la qualité du travail effectué lors de la réunion de fin de chantier qui a eu lieu vendredi 23 novembre 2012. Les habitants disposent aujourd'hui d'une rue embellie et mise aux normes, et les aménagements apportés au carrefour apportent une sécurité supplémentaire aux sorties d'écoles notamment. À noter également qu'à l'instar de la plupart



des autres villes, le stop initialement présent au carrefour est aujourd'hui remplacé par une priorité à droite, principe devenant la norme sur ce type d'intersection. Ces travaux ont marqué le départ des rénovations de voiries, le Haut des Places va, au cours du premier semestre 2013, bénéficier lui aussi d'améliorations importantes (voir Blainvillois Juillet-Août ou www.blainvillesurleau.fr).



INFORMATIONS DU SIE

Nouvelle Station de traitement des eaux usées

Le 20 octobre 2012, les élus des quatre communes adhérentes au SIE étaient invités à une visite du chantier de construction de la nouvelle station de traitement des eaux usées à Damelevières. Le chantier de construction, d'une durée de 15 mois, a démarré en mars 2012 et la STEP devrait être livrée en juin 2013. À ce jour, 95% des ouvrages en béton armé sont terminés, les bâtiments techniques et d'exploitation sont réalisés à 70%. La mise en oeuvre des équipements hydrauliques et électroniques interviendra en janvier et février 2013, et la mise en service de l'usine, d'une durée de 3 mois, est prévue d'avril 2013 à juin 2013, date de réception et de transfert de responsabilité au SIE.

Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre le SIE au 03 83 75 50 35 ou sur leur site www.sie54-bdmr.fr

LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Texte fidèlement reproduit, seule la taille est changée pour permettre son insertion complète.

FISSURES OU LEZARDES ?

En mars 2008, la liste majoritaire vous annonçait une "Energie nouvelle pour Blainville" et nous garantissait une "**équipe solide et cohérente**", dotée « d'une motivation sans faille de tous les colistiers »

Las ! Aujourd'hui, nous en sommes à **QUATRE DEMISSIONS !!!**, dont **DEUX PREMIERS ADJOINTS**. De plus, au-delà de l'absentéisme aléatoire de certains, **DEUX CONSEILLERS sont SYSTEMATIQUEMENT ABSENTS depuis de très nombreux mois !!!** à chaque conseil municipal. C'est à ce genre de «détails» que se mesurent pleinement la cohérence de l'équipe et la motivation des colistiers !

Pourquoi une telle hémorragie ? Evidemment nous l'ignorons... Considérons que ce sont des raisons personnelles qui poussent des élus vers une retraite anticipée. Peut-être, mais c'est un peu court.

Allons, allons, amis colistiers. Un peu de volonté, que diable !

Vous n'êtes pas satisfait du fonctionnement municipal ? Et alors ?

Les commissions se réunissent rarement ? Qu'importe !

Vous pensez qu'en fait de nouvelles pratiques politiques, les décisions se prennent dans un cercle restreint ? La belle affaire ! Cela va plus vite et évite les discussions inutiles avec des trublions qui auraient le mauvais goût de mettre en doute la pertinence de tel ou tel projet.

CHERS AMIS COLISTIERS, RESSAISSEZ-VOUS! N'oubliez pas qu'un édifice qui se fissure ou se lézarde risque de s'écrouler et que, si vous persistez à quitter vos postes, **vous pourriez provoquer la ruine de votre équipe et de ses ambitions passées...**

A moins que, comme nous, vous vous opposiez à cette manière de gérer les affaires municipales. **Dans ce cas, un peu de courage, DITES-LE !!!!**

G.Demonet,E.Oudin,O.Martet, N.Gallois, A.Collet.
blainville.aurement@laposte.net

Madame le Maire soumet le compte-rendu du Conseil Municipal précédent à l'approbation, il est approuvé à la majorité (5 voix contre)

1 - M. Duplessy propose aux membres du Conseil Municipal la présentation du rapport annuel de l'action de la SAUR au sein du SIE. Ce compte-rendu n'appelle pas de vote et aucune question n'a été posée par l'Assemblée. Le compte rendu de la SAUR au titre de 2011 peut être consulté en Mairie, sur le site de la Commune ou du SIE.

2 – En raison de la démission volontaire de Messieurs Daniel FREY et Alain GUILLEMENOT, Adjoints au Maire, il convient de procéder à de nouvelles élections. Messieurs Christian PILLER et Bertrand DANIEL sont proposés comme candidats respectivement aux postes de cinquième et sixième adjoints. Après dépouillement, ils sont élus à l'unanimité des suffrages exprimés aux postes d'adjoints au Maire inscrits au 5ème et 6ème rang du tableau :

Madame Marie-Louise HUSSON – Première adjointe.

Monsieur Jacques BOURGUIGNON – Deuxième adjoint.

Monsieur Patrick GONTIER – Troisième adjoint.

Monsieur Jean-Luc HOCHSTRASSER – Quatrième adjoint.

Monsieur Christian PILLER – Cinquième adjoint.

Monsieur Bertrand DANIEL – Sixième adjoint.

3 – Fermetures et ouvertures de postes

Dans le cadre d'une réorganisation des horaires des agents d'entretien, les membres du Conseil Municipal sont amenés à fermer et ouvrir des postes.

- Au sein du pôle Hygiène et Propreté, une augmentation des Durées Hebdomadaires de Service (DHS) permettra de consolider les postes des agents, de cotiser auprès de la CNRACL, de calculer l'ensemble des primes et indemnités sur une DHS plus élevée. Les objectifs spécifiques étant un respect des amplitudes horaires, une réduction du nombre de fractionnement dans le temps de travail et un rapprochement des différents lieux de travail pour un même agent afin de réduire le nombre de déplacements.

- Les enseignants du pôle Enseignement musical réalisent aujourd'hui des heures complémentaires pour répondre aux effectifs de cette année. Il est proposé une régularisation des horaires.

À la majorité (5 voix contre), le Conseil Municipal adopte ces propositions. Madame le Maire remercie le Conseil de permettre ainsi une nette amélioration du statut et des conditions de travail des agents concernés et tout particulièrement les agents du service Hygiène et Propreté.

4 – Après présentation par Jean-Luc HOCHSTRASSER du programme de marquage des coupes proposés à la vente en 2013, le Conseil Municipal adopte le programme de coupe de bois à l'unanimité.

5 – Après débat, le Conseil Municipal apporte un avis favorable sur l'ensemble des points du Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR) et autorise Madame le Maire à signer la convention avec le Conseil Général.

6 - A l'unanimité, les demandes d'entrées et sorties du S.D.A.A 54 sont validées par le Conseil Municipal.

7 - Après discussion, le Conseil Municipal, à la majorité (5 voix contre) valide la nouvelle proposition de SFR (d'un montant de 23 000 euros pour l'achat d'une parcelle de 70 m²) et autorise le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la cession.

8 – Madame le Maire informe les membres du Conseil

- des manifestations du mois de Novembre
- du versement d'une subvention exceptionnelle d'investissement accordée par Madame la Ministre Déléguée chargée des Personnes Agées et de l'Autonomie à l'ADMR – SSIAD les Trois Rivières pour la création d'un accueil de jour pour personnes à pathologie Alzheimer
- qu'un emprunt de 800 000 euros est en cours de réalisation auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation au taux fixe de 3,95 % sur 15 ans
- de la vente d'un terrain rue des jardins
- que la convention avec la SAUR pour la mise en place des systèmes de télé-relève a été signée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Conseil est levée.

BIENTOT NOEL !!

"Une Blainvilloise à New-York" par l'école municipale d'enseignements artistiques

Une blainvilloise va connaître l'aventure de la comédie musicale à Broadway, en endossant le rôle d'une jeune fille issue d'une riche famille de planteurs du début du XXème siècle. Son amitié avec une jeune afroaméricaine aura raison du contexte difficile pour cette communauté à cette époque.

De la ségrégation à l'émancipation, les Noirs américains ont toujours chanté la réalité pour mieux la dénoncer ou y faire face. Les deux amies grandiront dans cet univers musical, du gospel à la soul, en passant par le swing et le jazz.

L'ensemble des élèves de l'école seront sur scène le samedi 15 décembre 2012, à 20 heures 30, à la Maison des Fêtes et de la Culture.

Entrée gratuite



Epikoi Enkor : un bal rock pour un arbre de Noël

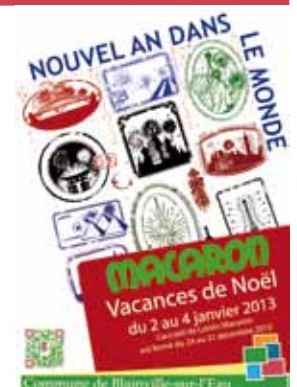
L'an passé, Rocky Bulle avait électrisé la Maison des Fêtes et de la Culture à l'occasion du concert offert pour l'Arbre de Noël des enfants des écoles élémentaires. Cette année, la Commune propose au jeune public un nouveau concert avec le groupe Epikoi Enkor, trio rock dans la plus pure tradition : guitare, basse, batterie. Le groupe, originaire de Châlons en Champagne et aujourd'hui basé en Meurthe et Moselle, propose aux petits et aux grands un bal rock endiablé autour de chansons parlant de la vie quotidienne des enfants, mais aussi de contes, fables, de la tolérance, de l'écologie, des parents. Le spectacle est avant tout un moment d'échange et de partage, les chansons sont écrites de telle sorte qu'elles offrent la possibilité de reprendre un refrain, d'exécuter un pas de danse, de jouer avec la musique, bref de participer pleinement au concert. Et comme "plus on est de fous plus on rit", le concert est ouvert à tous et reste entièrement gratuit. Alors tous à la MFC mercredi 12 décembre à 14h30 !!!



Nouvel an à Macaron

Les 2, 3 et 4 janvier 2013, Macaron propose aux enfants de célébrer la nouvelle année au travers des traditions de trois pays. Comment fête-t-on le nouvel an en Espagne, en Chine ou en Egypte ? C'est ce que les animateurs proposent de découvrir, toujours grâce à des activités amusantes et pédagogiques.

Toutes les informations sont disponibles sur le site www.blainvillesurleau.fr.



LES DECHETS VERTS : QU'EN FAIRE ?

Restons citoyens

Depuis quelques semaines, le service propreté de la CCVM signale que des dépôts de déchets verts (principalement le produit de la tonte de pelouse) sont déposés dans les fossés de la Commune. Il est rappelé que le dépôt sauvage de déchets verts est interdit et répréhensible par la Loi. De plus, leur rejet dans les fossés entraîne des dégâts des eaux. La Communauté de Communes du Val de Meurthe met à disposition des Blainvillois trois bennes à déchets verts en trois points précis de la ville (localisation au bas de cet article). Vous pouvez y déposer tous les déchets issus de la tonte de pelouse ou de la coupe des arbres.

Merci donc pour votre citoyenneté et, en cas de problème, vous pouvez vous adresser directement à la CCVM au 03 83 71 43 62.



ATELIER D'ÉCHANGES ENTRE PARENTS

LES LEGUMES : en soupe, en purée..... des astuces pour les cuisiner ?

venez partager vos idées au lieu d'Accueil Enfants Parents

le jeudi 06 décembre 2012 entre 9h00 et 11h00

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents accueille les parents et grands-parents accompagnés de leurs enfants ou petits-enfants âgés de 0 à 6 ans.

Commune de Blainville-sur-l'Eau

REVEILLON 2013

Maison des Fêtes et de la Culture

19H30

BLAINVILLE-SUR-L'EAU

65 € Hors boisson

Comité des Fêtes

Pour la première fois, le Comité des Fêtes de Blainville-sur-l'Eau organise à la Maison des Fêtes et de la Culture une nuit de la Saint-Sylvestre. Au programme, un repas préparé par "La Maison Carrée", des magiciens, un mentaliste, des musiciens, un bal endiablé et d'autres surprises.

Renseignements et réservations :

En Mairie de Blainville-sur-l'Eau

03 83 75 76 71 ou 06 28 49 83 19

ou au 06 47 98 50 24

A VENIR